



EXCELLER
ENSEMBLE

Politique de gestion de la sécurité de l'information

La protection de l'information fait partie intégrante de la gestion d'Aluminerie Alouette Inc. Cette vision doit se refléter dans tous les objectifs et programmes, à tous les niveaux de l'organisation, dans l'ensemble des activités, ainsi que dans les attitudes et comportements de tous.

Dans cet esprit, notre philosophie d'entreprise repose sur les engagements suivants :

- Assurer la sécurité de l'information couvrant toutes les activités de l'entreprise.
- Respecter les législations en matière de sécurité informatique, de sauvegarde, d'archivage, notamment en ce qui a trait à la protection des renseignements personnels et de toute autre information confidentielle.
- Travailler dans un esprit d'amélioration continue en lien avec ses objectifs établis.
- Adopter un comportement préventif face à la sécurité de l'information et faire tout ce qui est nécessaire et raisonnable pour réduire au maximum les risques d'intrusion, de destruction, d'altération des informations que l'entreprise produit, reçoit ou manipule.
- Gérer de façon responsable l'ensemble de ses activités en préconisant des méthodes de travail respectueuses des pratiques pour la gestion de la sécurité de l'information et en privilégiant des technologies de traitement de l'information efficaces, techniquement et économiquement viables.
- Porter une attention particulière aux cybermenaces en déployant les moyens de protection technologique nécessaires et en maintenant un niveau d'éveil et de formation adéquat de ses employés et parties prenantes face à la cybersécurité.

Les mesures décrites ci-dessus permettent à Aluminerie Alouette de maintenir de hauts standards de sécurité de l'information afin de demeurer conforme aux législations en vigueur et d'assurer à ses employés et à ses actionnaires l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des informations.

EI-PO-0001 | RÉVISION 05 : 2021-01-14